NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7200686 - Marais du Bec d'Ambès

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR7200686

1.3 Appellation du site

Marais du Bec d'Ambès

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

25/09/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/02/2022
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/02/2022

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045373297

Explication(s) :

MàJ FSD suite à validation périmètre du site et lancement reconsultation (transmission couches SIG du périmètre définitif). Mise à jour FSD avec données Docob 2012.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -,51969°

Latitude : 44,97418°

2.2 Superficie totale

2618 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
33	Gironde	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
33003	AMBARES-ET-LAGRAVE
33004	AMBES
33032	BASSENS
33434	SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND
33487	SAINT-VINCENT-DE-PAUL

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 *Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)*		37,07 *(1,68 %)*		P	C	C	C	C
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		37,07 *(1,68 %)*		P	C	C	C	C
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		2,17 *(0,1 %)*		P	B	C	C	C
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		2,17 *(0,1 %)*		P	B	C	C	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		13,48 *(0,61 %)*		P	D			
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		402,26 *(18,25 %)*		G	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		193,32 *(8,77 %)*		G	B	C	C	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	11,38 *(0,52 %)*		G	C	C	B	C
91F0 *Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)*		179,05 *(8,12 %)*		G	C	C	B	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	C	DD	C	B	C	B
R	1220	*Emys orbicularis*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1356	*Mustela lutreola*	p			i	R	DD	C	B	C	B
P	1607	*Angelica heterocarpa*	p			i	P	DD	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Alytes obstetricans*				P	X				X	
A		*Pelodytes punctatus*				P					X	
A		*Bufo calamita*				P	X				X	
A		*Hyla meridionalis*				P	X				X	

B		*Botaurus stellaris*							X		X	
B		*Ixobrychus minutus*									X	
B		*Nycticorax nycticorax*							X		X	
B		*Egretta garzetta*									X	
B		*Ardea alba*							X		X	
B		*Ardea purpurea*									X	
B		*Ciconia ciconia*									X	
B		*Pandion haliaetus*							X		X	
B		*Pernis apivorus*									X	
B		*Milvus migrans*									X	
B		*Circaetus gallicus*									X	
B		*Circus aeruginosus*							X		X	
B		*Circus cyaneus*									X	
B		*Circus pygargus*							X		X	
B		*Falco peregrinus*							X		X	
B		*Grus grus*							X		X	
B		*Pluvialis apricaria*									X	
B		*Streptopelia turtur*	26	29	cmales				X		X	
B		*Asio flammeus*							X		X	
B		*Alcedo atthis*									X	
B		*Lanius collurio*									X	
F		*Anguilla anguilla*				C			X		X	
M		*Arvicola sapidus*				P			X			X

P		*Butomus umbellatus*				P						X
P		*Hottonia palustris*				P						X
P		*Leucojum aestivum*				P			X			X
P		*Oenanthe aquatica*				P						X
P		*Ranunculus lingua*				P						X
P		*Ranunculus ophioglossifolius*				P						X
P		*Thalictrum flavum subsp. flavum*				P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	2,96 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	4,17 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	20,02 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	19,65 %
N15 : Autres terres arables	29,56 %
N16 : Forêts caducifoliées	17,1 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0,64 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	0,65 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5,25 %

Autres caractéristiques du site

Le site des marais du Bec d'Ambès constitue une entité humide de grand intérêt aux portes de l'agglomération bordelaise et à la croisée de la Garonne et de la Dordogne qui influencent sa gestion hydraulique.
Le site se caractérise par une mosaïque de milieux humides variés dont l'état de conservation est directement lié aux activités humaines s'y exerçant.

Vulnérabilité
: Proximité zone industrielle et urbaine, changement de spéculations agricoles

4.2 Qualité et importance

Le site présente, sur une surface importante, une mosaïque de milieux humides favorables notamment à la présence du Vison d'Europe et de la Loutre d'Europe.
Les berges des jalles soumises à marnage sont égalment un habitat pour l'Angélique des estuaires, espèce endémique des estuaires des grands fleuves de l'ouest français.
La proximité de la Garonne et de la Dordogne (sites Natura 2000) permet les échanges biologique entre le site et les zones humides du secteur.
La présence de praires mésophiles de fauche, de praireis humides plus ou moins entretenues, de boisements marécageux et mésohygrophiles et de secteurs de lisière apporte une diversité biologique d'intérêt qui profite à plusieurs espèces d'intérêt communautaire (la Cuivré des marais profite en particuliers de surfaces importantes de prairies humides et de mégaphorbiaies) et à la biodiversité liée aux zones humides et bocagères.

L'attachement des populations locales aux marais reste fort.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

H	A02.03	Retournement de prairies		I
H	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
H	E02	Zones industrielles ou commerciales		I
H	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
H	H01.01	Pollution des eaux de surface par des installations industrielles		B
L	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
L	H01.08	Pollution diffuse des eaux de surface due aux eaux ménagères et eaux usées		B
L	M01.02	Sécheresses et diminution des précipitations		B
M	H05.01	Ordures ménagères et déchets solides		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03.02	Fauche non intensive		I
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	A05.01	Elevage		I
L	A06.04	Arrêt de la mise en culture d'une parcelle		I
M	F03.01	Chasse		I
M	F06.01	Site de reproduction d'oiseaux ou de gibier		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Etablissement public	11 %
Collectivité territoriale	17 %
Domaine communal	6 %
Domaine privé départemental	2 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : BORDEAUX METROPOLE

Adresse : Esplanade Charles-de-Gaulle 33045 BORDEAUX

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : FR7200686
Lien :
http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DOCUMENTS/SPREB/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/NATURA_2000/DOCOB_DIAGNOSTIC/FR7200686.zip

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation